

La SAS Kerwatt

Une société solaire et citoyenne

Une Société par Actions Simplifiée
initiée par le réseau Taranis et des associations locales

Membres fondateurs de la SAS Kerwatt :



*Associations Dol'Watt (Dol De Bretagne), E-Kêr (Pont l'Abbé),
Étoile Solaire (Redon), Trégor Energ'éthiques (Lannion)
Réseau Taranis (Energies citoyennes en Pays de Vilaine)
SAS SISER (Bruz) et commune de La Chapelle-de-Brain (35)*

Préambule

Objectifs

La SAS Kerwatt s'inscrit dans la nécessaire adaptation collective aux urgences climatiques.

Elle s'est donné comme objectifs de promouvoir la sobriété énergétique, les économies d'énergie et de permettre au plus grand nombre de s'approprier la production d'une énergie verte et locale sur le territoire breton, dans le cadre de l'économie sociale et solidaire.

Kerwatt veut montrer l'exemple, encourager et soutenir le développement d'autres projets du même type.

La philosophie du projet

1. **L'engagement éthique** : montrer l'exemple ! La France s'est engagée à réduire de 40% ses émissions de gaz à effet de serre et à couvrir 32% de ses besoins énergétiques par des énergies renouvelables d'ici 2030 ¹. Cet objectif ne pourra être atteint que si chacun fait sa part. Les membres fondateurs de Kerwatt sont déterminés à faire la leur, là où ils vivent.
2. **Une cohérence écologique et territoriale** : produire l'énergie là où elle est consommée ! Appliquer à l'énergie le principe du « circuit court » désormais admis dans le domaine alimentaire. En devenant sociétaires de la SAS, les citoyens d'un territoire deviennent coproducteurs d'une énergie verte consommée sur place, et acteurs face aux enjeux climatiques.
3. **Un modèle social et économique innovant** : réaliser ensemble un premier pas vers l'autonomie énergétique de nos territoires ; construire un modèle économique citoyen où chacun a le même poids dans les décisions, quel que soit son engagement financier ; où l'intérêt général prime sur les intérêts particuliers, privés et extérieurs. Et où l'objectif est le développement de projets solidaires d'énergies renouvelables, non la spéculation. Une belle aventure !

Tout citoyen.ne qui le souhaite peut investir une partie de son épargne dans une ou des actions de la société Kerwatt et devenir ainsi coproducteur d'une énergie verte sur son territoire. Chaque actionnaire dispose d'une voix dans la gouvernance de la SAS, quel que soit le nombre d'actions qu'il détient.

Un modèle déjà bien connu en France

Sur le territoire national, 300 projets d'énergies citoyennes sont actuellement en cours, dont une trentaine en Bretagne : à Mellac (29) 300 m2 de panneaux, en service depuis 2010 ; à Melesse (35) : 2.000 m2, en service depuis 2015 ; à Lorient et Etel (56), à Brest... De nombreuses sociétés citoyennes fleurissent pour s'approprier et produire une énergie verte et locale. Encourageant !

Une SAS appelée à s'élargir

La SAS Kerwatt a vocation à accueillir d'autres associations bretonnes porteuses de projets d'énergies renouvelables. En tant que membres fondateurs, les associations locales initiatrices apportent :

- L'inspiration d'un nouveau modèle de société, plus sobre et plus solidaire
- Une force de mobilisation grâce à leur connaissance du tissu social local
- Une méthodologie éprouvée par des partenaires spécialisés : **Le Réseau Taranis** (Bretagne)² et le réseau **Énergie Partagée** (national) ont vocation à soutenir le développement des initiatives citoyennes en matière d'énergies renouvelables. Par des formations et des partages d'expériences, les associations adhérentes de ces réseaux acquièrent des compétences pour mener à bien leurs projets.

Contact Kerwatt : kerwatt.sas@gmail.com

¹ Engagements pris lors de la COP 21 à Paris en 2015. Objectifs par rapport à la situation de 1990.

² <http://reseau-taranis.fr> / <https://energie-partagee.org>

Participer à la transition énergétique en Cornouaille, c'est possible !

Rejoignez E-Kêr et Kerwatt !

Doc de travail
09/09/2019

CITOYENS

COLLECTIVITES

ENTREPRISES

ADHÉRER à l'association E-Kêr

Participer au groupe
« Toits Solaires »

- * Recherche de toits « solarisables » ;
- * Etude de faisabilité technique et financière des projets ;
- * Pilotage de la SAS Kerwatt.

Participer au groupe
« Ma maison en transition »

- * Recherche et partage de solutions simples pour réduire les consommations d'énergie ;
- * Organisation d'événements...

PROPOSER votre toiture

Pour accueillir les panneaux solaires
d'un des projets citoyens d'E-Kêr...

Et participer à la production d'énergies
renouvelables et citoyennes sur le territoire !

Soutenir la démarche et
participer aux projets
selon vos disponibilités

ACHETER des parts de toits solaires dans la SAS Kerwatt

- * Les souscripteurs participent au financement des projets solaires d'E-Kêr (la SAS finance et exploite les projets) ;
- * Ils deviennent coproducteurs d'énergie renouvelable sur le territoire ;
- * Ils contribuent aux orientations de la SAS Kerwatt en votant aux Assemblées Générales ; 1 personne = 1 voix, quel que soit le nombre d'actions ;
- * Ils perçoivent des dividendes (symboliques) en fonction des résultats de la SAS ;
- * Ils peuvent revendre leurs actions (selon certaines modalités).

1 ACTION Kerwatt

= 50 €

La SAS est soutenue par le
réseau breton des énergies
citoyennes TARANIS (porté
par EPV Energies citoyennes
en Pays de Vilaine) :



Énergies citoyennes
en Pays de Vilaine
association

La SAS porte également les
projets solaires d'autres
associations en Bretagne :



Etoile Solaire
(Redon, 35)



Dol'Watt
(Dol De Bretagne, 35)

Trégor
Ener'éthiques
Trégor Energ'éthiques
(Lannion, 22)

SAS « Kérwatt »

L'ARCHITECTURE FINANCIÈRE DES PROJETS CITOYENS

Doc de travail
09/09/2019

Les membres fondateurs de Kérwatt

4 associations porteuses

* E-Kér :
Pont l'Abbé (29)

* Etoile Solaire :
Redon (35)

* Dol'Watt :
Dol De Bretagne (35)

* Trégor
Énerg'éthiques :
Lannion (22)

Le réseau breton des énergies citoyennes

* Taranis :



* réseau porté par EPV (Energies citoyennes en Pays de Vaine) :



La commune de Chapelle de Brain :



La SAS citoyenne

SISER :



peuvent adhérer

Citoyens,
Collectivités,
Entreprises...

reçoivent des
DIVIDENDES ANNUELS
(SYMBOLIQUES)

achètent des
ACTIONS Kérwatt
(1 ACTION = 50 €)

* Abondent le capital social de Kérwatt pour financer les projets des associations porteuses ;
* Donnent accès à la gouvernance citoyenne de Kérwatt ;
* 1 personne = 1 voix ;
* Peuvent être revendues selon certaines modalités.

Une partie des bénéfices dégagés finance d'autres projets sur le territoire

La SAS Kérwatt
finance et exploite
les projets solaires des
associations porteuses

Kérwatt vend l'électricité solaire produite

Kérwatt achète, installe et entretient les panneaux solaires pendant la durée du contrat

REMBOURSEMENT D'EMPRUNT
EMPRUNT
BANQUE

SOIT EN VENTE TOTALE à Enercoop à un tarif fixé par un contrat sur 20 ans

SOIT EN AUTOCONSOMMATION au propriétaire du toit par un contrat sur 20 ans



Le fonctionnement et la gouvernance de la SAS Kerwatt

Doc de travail
09/09/2019

Plusieurs associations porteuses en Bretagne qui initient les projets

- * recherche de toitures compatibles
- * études de faisabilité
- * campagnes d'information



E-Ker
Pont L'Abbe (29) Etoile Solaire
Redon (35) Dol/Watt
Dol de Bretagne (35)



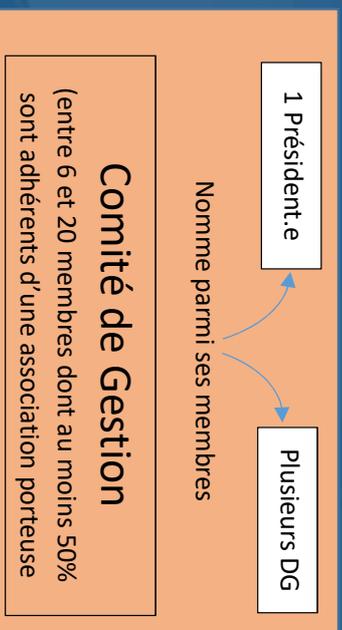
... et dont les membres peuvent devenir sociétaires de la SAS !

Devenir sociétaire, c'est épargner son argent pour financer les projets (1 Action = 50€)

... comme le peuvent

tous les citoyens souhaitant participer à la transition énergétique !

Devenir sociétaire est également possible pour les collectivités et les entreprises !



1 personne = 1 voix
quel que soit le nombre d'actions

Elit les membres du Coges (et peut les révoquer)



Vérifie que le Coges respecte le mandat qui lui a été donné par l'AG

Mais aussi participer à la gouvernance de la SAS !

Valide la stratégie à long-terme, ainsi que divers rapports annuels proposés par le Coges

Organisation en commissions :

- * Commission Finance/Assurance
- * Commission Juridique
- * Commission Technique
- * Commission Communication

Afin d'assurer le pilotage « quotidien » de la SAS :

- * validation et lancement opérationnel des projets des associations porteuses
- * signature et suivi des divers contrats pour la mise en œuvre des projets validés
- * suivi financier, comptabilité, juridique de la SAS
- * etc...

SAS Kerwatt